

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

De septembre 2020 à septembre 2025, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) est en vigueur sur le territoire et permet aux propriétaires privés de bénéficier d'aides techniques et financières pour la rénovation de leur(s) logement(s).

Quels sont les travaux éligibles ?

- **Rénovation énergétique** : isolation thermique, menuiseries, chauffage, ventilation, ...
- **Adaptation du logement aux handicaps et à la perte d'autonomie** : accessibilité, salle de bains adaptée, volets roulants motorisés, monte-escalier, ...
- **Remise en état d'un logement** : réhabilitation, tous corps d'état, d'un logement.

Pour qui ?

- Les propriétaires occupants sous conditions de ressources ;
- Les propriétaires bailleurs qui s'engagent à pratiquer des loyers maîtrisés (dispositif Loc'Avantages).

Un accompagnement personnalisé gratuit et des subventions pour les travaux :

L'opérateur SOLIHA vous accompagne dans votre projet de travaux et s'assurera de l'éligibilité du projet, vous conseillera et s'occupera du montage administratif, technique et financier de votre demande d'aide. Il se chargera des dossiers de subventions auprès des partenaires (Anah, Département, Communautés de Communes, Caisses de retraite...).

Contacts :

- Téléphone : **0 801 907 594** n° vert gratuit
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (jusque 16h30 le vendredi)
- Mail : opah80@solihha.fr

Des permanences mensuelles :

Siège de Terre de Picardie :

Tous les 4^{èmes} mercredis du mois
De 9h30 à 12h
10 Avenue de Haute Picardie
80200 ESTRÉES-DENIÉCOURT

Mairie de Chaulnes :

MOIS PAIRS
Tous les 3^{èmes} lundis du mois
De 14h à 16h30

Mairie de Rosières-en-Santerre :

MOIS IMPAIRS
Tous les 3^{èmes} lundis du mois
De 14h à 16h30